

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL DE LIGUE

Séance du 4 octobre 2019 à la Maison Régionale des Sports à Tomblaine

Présents :

Président : Pierre BLANCHARD

Nicole BERNARD	Françoise LAPICQUE	Bernard SIMONIN
Philippe BOLMONT	Jean-Claude LIEBON	Corinne STOFFEL
Jean-Marie DEPARDIEU	Christophe PORTE	Dominique THIRION
Michel GROSS	Anthony SCREMIN	

Claude BERNARDIN (CD54)	Nicolas VEJUX (CD67)	Etienne ROBERT (CD88)
-------------------------	----------------------	-----------------------

Excusés :

Emmanuel BARCELO	Adeline LENGERT	Catherine GERMAIN (CD55)
Philippe BORDES	Michel MARTIN	Françoise NOMINE (CD57)
Yohan DECLOMESNIL	Julien DUPONT (CD08)	Claude SPIECKER (CD68)
Jean-Luc HOSY	Patrick LOMBARD (CD10)	
Emmanuel LEGRY	Alain PERRON (CD51)	

Absent :

Julie PILLETTE	Yann DEPRE (CD52)
----------------	-------------------

Assistent :

Vincent BLANCHARD, Directeur Général des Services
Pierre LEGENDRE, Coordonnateur du Développement et de la Formation
Guillaume SIMONIN, Coordonnateur Technique Régional

Invité :

Loïc DAUPHIN, Commissaire aux Comptes, Cabinet SECEF

◇◇◇◇◇◇◇◇◇◇

Le Président, Pierre BLANCHARD, ouvre la séance à 19h10 en souhaitant la bienvenue aux participants. Il fait part des excusés et de quelques retards, et annonce la présence de Loïc DAUPHIN du cabinet SECEF, commissaire aux comptes de la Ligue.

Il propose de déplacer les affaires financières du point 4 au point 7. Cela n'appelle aucun commentaire.

POINT 1 - INFORMATIONS DU PRESIDENT (Pierre BLANCHARD)

Le Président Pierre BLANCHARD revient sur les différentes activités qui se sont déroulées pendant la période estivale, en indiquant que le dernier compte-rendu du Bureau de Ligue en comprend déjà une grande partie.

Il informe de la non-participation de la Ligue à une réunion d'information sur les prochains Jeux Régionaux des Jeunes, action champardennaise reprise désormais sur l'ensemble du territoire par le CROS et l'UNSS, en 3 lieux. La Ligue participait déjà au préalable et connaît le principe de cette journée, mais il convient néanmoins de réfléchir à l'intérêt pour nous de participer à cette action : aucune aide, aucune reconnaissance car organisation CROS/UNSS, nous ne sommes que de simples opérateurs même pas rémunérés pour le service apporté. A ce sujet, Bernard SIMONIN complète en informant les membres du Conseil de Ligue de quelques différences de positionnement entre le CROS et l'UNSS.

Le Président informe également de la non-participation de la Ligue à la prochaine réunion fédérale des Trésoriers de Ligue, puisque celle-ci se déroule en pleine journée de championnat et que nos bénévoles sont retenus dans leurs clubs. Le questionnaire afférant sera bien sûr néanmoins retourné à la Fédération.

Pierre BLANCHARD informe ensuite de la candidature de Gilles ERB à la présidence de la Fédération, et de la volonté de celui-ci d'organiser deux tours de France, un pour entendre les souhaits des clubs, des comités et des ligues et un autre pour présenter ensuite son programme.

En ce qui concerne la Ligue, un accord a été trouvé pour que la 1ère rencontre ait lieu le samedi 21 décembre à Pont-à-Mousson lors des Internationaux Jeunes du Grand Est.

POINT 2 - POINT D'ACTUALITE DES VICE-PRESIDENTS DELEGUES

En l'absence des Vice-Présidents Délégués, le Président Pierre BLANCHARD annonce que l'annuaire de la Ligue a été diffusé auprès des clubs lors des différentes Assemblées Générales départementales. Un certain nombre de clubs ont commandé des annuaires supplémentaires, et cela semble donc correspondre encore à une certaine attente. Le prochain numéro de la revue régionale GETT devrait paraître vers le 19 novembre.

Au niveau des manifestations, le Président annonce que suite à un problème avec la salle de Vittel, les Championnats de France Vétérans seront co-organisés à Saint-Dié-des-Vosges avec le club local qu'il remercie.

POINT 3 - RETOUR ET ECHANGES SUR : (Pierre BLANCHARD) **LE COLLOQUE DE ZONE** **LA REUNION FEDERALE SUR LA NOUVELLE GOUVERNANCE** **LES ASSEMBLEES GENERALES DEPARTEMENTALES**

Le Président Pierre BLANCHARD revient sur le Colloque de Zone qui a eu lieu les 22 et 23 juin à Dijon. Il demande à Bernard SIMONIN, en tant que responsable de la branche dirigeant de la Zone et donc organisateur de ce Colloque, de compléter ses propos.

Ce dernier se félicite de la participation massive d'une cinquantaine de représentants des ligues et des comités, tant dirigeants qu'arbitres ou techniciens. Beaucoup d'idées ont ainsi été exprimées, reste maintenant aux différentes structures à réfléchir à la mise en place d'actions concrètes à partir des pistes d'actions proposées.

Le Président Pierre BLANCHARD rappelle néanmoins que juin 2020, en plein milieu du processus électoral de fin d'olympiade, ne sera pas propice à un prochain Colloque de Zone. Le prochain ne pourrait donc se tenir qu'à l'horizon de juin 2021. Il propose néanmoins qu'une réunion de Zone avec les nouveaux élus des comités et des ligues se déroule dès que possible, par exemple en décembre 2020 lors des Internationaux Jeunes du Grand Est, et en discutera avec Rémi MONNERET, Président de la Ligue de Bourgogne-Franche-Comté.

Pierre BLANCHARD revient ensuite sur la réunion fédérale sur la nouvelle gouvernance qui s'est déroulée à l'initiative de la Fédération pendant les EuroMiniChamp's, durant laquelle peu d'informations descendantes ont été produites. Il informe qu'un séminaire FFTT-Ligues-Comités Départementaux aura lieu les 11 et 12 janvier dans le prolongement de ces réunions territoriales. Il souhaite qu'à cette occasion ce soit des propositions concrètes qui puissent être débattues. Françoise LAPICQUE informe que le prochain Conseil Fédéral devrait être l'occasion d'avoir une présentation des remontées des différentes réunions qui se sont déroulées sur cette thématique. Dans ce cadre de la préparation de ce séminaire, et de l'étude des propositions qui ne manqueront pas d'être adressées au préalable par la Fédération, le Président souhaite que le Bureau de Ligue prévu le 13 janvier soit avancé d'une semaine et que les Présidents de Comité y soient invités.

Le Conseil de Ligue modifie le calendrier politique 2019/2020, avec désormais une réunion de Bureau de Ligue élargie aux Présidents des Comités Départementaux le lundi 6 janvier.

POINT 4 - ANIMATION, DEVELOPPEMENT, PROMOTION

4.1- POINT D'ACTUALITE (Philippe BOLMONT)

Philippe BOLMONT, Vice-Président en charge de l'Animation, du Développement et de la Promotion, fait le point sur l'état d'avancement des derniers dossiers :

- ✓ Le stage Summer Ping s'est déroulé fin août avec au total 34 participants, les nouveaux stagiaires BPJEPS ayant organisé une animation pendant ce stage.
- ✓ Le Dispositif Ping à l'école démarre bien avec une grosse activité dans le Bas Rhin et des actions à venir dans l'Aube, la Meurthe et Moselle et la Meuse. Le Kit est à présent complètement opérationnel puisque l'ensemble des achats a été réalisé.
- ✓ En ce qui concerne les formations flash, une est prévue à Saint Avold le 15 octobre, d'autres sont en discussion notamment dans le secteur de Rehel et dans les Vosges.
- ✓ Un accompagnement de club a été réalisé avec Verdun SAV, et après une saison 2018/2019 plutôt calme, plusieurs contacts positifs sont actuellement pris avec des clubs pour la mise en place de ce dispositif en 2019/2020.
- ✓ Les conventions avec les comités départementaux ont été complètement soldées pour la saison précédente.

4.2- BILAN DE LA CAMPAGNE CNDS 2019 (Bernard SIMONIN)

Bernard SIMONIN présente un récapitulatif des subventions CNDS obtenues tant par les comités que par les clubs pour l'année 2019. Sauf exceptions à la marge, il y a une relative stabilité par rapport à 2018, après la grosse baisse enregistrée l'année dernière.

Pierre LEGENDRE informe que l'action d'accompagnement du club réalisée à Verdun avait eu un point positif : le club a déposé une demande de subvention, demande qui n'était pas faite jusqu'à présent, et s'est soldée par une aide conséquente de l'Etat.

Bernard SIMONIN rappelle que le CNDS sous le format actuel allait disparaître et que ce sont les fédérations qui allaient être en charge de la distribution des subventions pour le compte de l'ANS (Agence Nationale du Sport).

Le Conseil de Ligue en prend bonne note, tout en espérant unanimement que la Fédération saura prendre l'attache de ses instances politiques décentralisées pour étudier au mieux ces dossiers. S'en priver, ou étudier cela uniquement de façon technique via les ETR par exemple, serait certainement dangereux en plus d'être éloigné des réalités, et ne serait pas gage de transparence.

POINT 5 - SECRETARIAT GENERAL (Jean-Claude LIEBON)

5.1- STATISTIQUES

Le Secrétaire Général, Jean-Claude LIEBON, présente un état de la licenciation, des affiliations et des inscriptions au critérium fédéral.

- ✓ Concernant les clubs, 300 sont actuellement affiliés, sachant que :
 - 2 clubs ont fusionné (idem à 2018/2019),
 - 6 clubs arrêtent (idem à 2018/2019),
 - 5 clubs se créent (1 en Moselle et 4 dans le Bas-Rhin).
- ✓ Concernant la situation des licenciés, nous étions en progression au 30 septembre, hausse surtout sensible en ce qui concerne les licences promotionnelles (+27,78%) mais aussi de 20 licences traditionnelles (+40 en masculin mais -20 en féminine).
- ✓ La situation reste pour l'heure en baisse sur les inscriptions au Critérium Fédéral, mais il reste encore une semaine avant le premier tour.

5.2- DELEGUES DE LIGUE 2019/2020

Le Secrétaire Général, Jean-Claude LIEBON, fait part des membres du Conseil de Ligue qui ont répondu pour être délégué de ligue lors des compétitions régionales. En faisant un tour de table pour les places vacantes, les désignations sont validées pour la saison.

5.3- ASSEMBLEE GENERALE 2019

Jean-Claude LIEBON soumet l'ordre du jour qui est proposé pour l'Assemblée Générale qui aura lieu le 27 octobre à Tomblaine, ainsi que la date de retour pour les questions des clubs fixée au 17 octobre. Cette Assemblée Générale comprendra une première partie extraordinaire avec une modification des statuts, puis la partie ordinaire.

Cet ordre du jour ainsi que la date de retour des questions, sont adoptés à l'unanimité.

Le Directeur Général des Services, Vincent BLANCHARD, informe qu'un premier envoi concernant la partie extraordinaire a été effectué le 25 septembre. La mise en ligne de l'ensemble des autres documents et l'envoi de la convocation seront faits le 8 octobre.

POINT 6 - GESTION DE L'ACTIVITE

6.1- POINT GENERAL DE DEBUT DE SAISON SPORTIVE (Corinne STOFFEL)

La Vice-Présidente en charge de la Gestion de l'Activité, Corinne STOFFEL, fait le point sur le début de saison et précise que les listes pour le critérium fédéral niveau régional avaient été faites et se trouvaient sur le site. Le championnat par équipes a bien démarré et la première journée s'est déroulée sans réel problème. Une rencontre a été reportée suite à problème médical.

Françoise LAPICQUE, Présidente de la Commission Sportive Régionale, fait ensuite un rapide point sur la préparation de la première phase du Championnat par Equipes territorial, avec 1011 équipes engagées et une douzaine de retraits, soit un chiffre sensiblement identique à la saison passée.

6.2- RETOUR SUR LES COLLOQUES DE L'ARBITRAGE (Yohan DECLOMESNIL)

En l'absence de Yohan DECLOMESNIL, Président de la Commission Régionale d'Arbitrage, Corinne STOFFEL revient sur la tenue des colloques de l'arbitrage de début de saison qui, en trois sites différents, ont réuni plus de 230 participants et ont permis d'organiser la formation continue des JA2/JA3.

Elle informe que les désignations des juges arbitres pour la première phase du championnat avaient été faites, ainsi que celles des juges-arbitres pour les autres compétitions régionales.

6.3- COMPTABILISATION DES CARTONS (Corinne STOFFEL)

Corinne STOFFEL informe sur la réglementation concernant la comptabilisation des cartons et propose qu'en plus des compétitions retenues par la FFTT, soient ajoutées pour les compétitions régionales :

- au titre 4 : - Interclubs régionaux
- au titre 5 : - Championnats du Grand Est Vétérans
- Championnats du Grand Est Corporatifs
- Finales Régionales par Classement
- Championnats du Grand Est Individuels

La délibération proposée est adoptée à l'unanimité.

6.4- MISE EN CONFORMITE DU REGLEMENT SPORTIF DE LA COUPE NATIONALE VETERANS (Françoise LAPICQUE)

Françoise LAPICQUE, Présidente de la Commission Sportive Régionale, précise que la Fédération a modifié les conditions de participation à la Coupe Nationale Vétérans, supprimant la notion de nationalité française.

Il convient de mettre nos règlements sportifs régionaux en adéquation avec les règlements sportifs fédéraux.

La modification des règlements sportifs régionaux est adoptée à l'unanimité.

POINT 7 - FINANCES ET PARTENARIAT

7.1- COMPTE D'EXPLOITATION 2018/2019, BILAN AU 30 JUIN 2019, ANNEXE (Dominique THIRION)

Le Trésorier Général, Dominique THIRION, présente l'ensemble des différents documents transmis aux membres du Conseil de Ligue.

En premier lieu, il fait la présentation du Bilan au 30 juin 2019, qui est équilibré à hauteur de 544.396 €. Il montre notamment une progression bienvenue des disponibilités (252 K€ contre 63 K€ au 30 juin 2018) après leur nette érosion des derniers exercices. Ce Bilan tenant compte désormais des subventions pluriannuelles notifiées mais non perçues, mais aussi de la mise en place désormais d'une provision pour Indemnités de Fin de Carrière.

Dominique THIRION montre ensuite le Compte de Résultat 2018/2019 sous sa forme analytique. Les grandes masses sont détaillées par le Trésorier Général, qui fait également un comparatif par rapport au Budget Prévisionnel 2018/2019.

En ce qui concerne le Budget Principal de Fonctionnement, il se solde avec un solde créditeur de 18 509,27 €, résultant de charges à hauteur de 1.099.518,59 € (contre 1.135.100 € au prévisionnel) et de produits à hauteur de 1.118.027,86 € (contre 1.135.100 € au prévisionnel). Il se décompose comme suit :

- ✓ Charges de Structure et de Personnel : 495 K€ en Charges, 117 K€ en Produits, soit un différentiel de -378 K€ (+20 K€ par rapport au prévisionnel) ;
- ✓ Institutionnel : 276 K€ en Charges, 622 K€ en Produits, soit un différentiel de 345 K€ (-15 K€ par rapport au prévisionnel) ;
- ✓ Gestion de l'Activité : 165 K€ en Charges, 263 K€ en Produits, soit un différentiel de 99 K€ (+1 K€ par rapport au prévisionnel) ;
- ✓ Technique : 108 K€ en Charges, 82 K€ en Produits, soit un différentiel de -26 K€ (+16 K€ par rapport au prévisionnel) ;
- ✓ Animation, Développement, Promotion : 56 K€ en Charges, 34 K€ en Produits, soit un différentiel de -22 K€ (-4 K€ par rapport au égal au prévisionnel) ;

En ce qui concerne le Budget Annexe des manifestations, il se solde avec un solde créditeur de 21.0384,53 €, résultant de charges à hauteur de 333.704,37 € et de produits à hauteur de 355.088,90 €. Il se décompose comme suit :

- ✓ Internationaux Jeunes du Grand Est : 21 K€ en Charges, 25 K€ en Produits, soit un différentiel de 4 K€ ;
- ✓ Internationaux de France Jeunes – Circuit Mondial : 137 K€ en Charges, 138 K€ en Produits, soit un différentiel de 1 K€ ;
- ✓ Euro Mini Champ's : 146 K€ en Charges, 156 K€ en Produits, soit un différentiel de 10 K€ ;
- ✓ Critérium Fédéral Nationale 1 : 29 K€ en Charges, 35 K€ en Produits, soit un différentiel de 6 K€ ;

C'est ainsi que le Budget Global s'établit à 1.433.222,96 € en Charges et 1.473.116,76 € en Produits, laissant apparaître un résultat excédentaire de 39.893,80 €. Il est important de souligner que, pour la première fois, le Budget Principal de Fonctionnement est légèrement excédentaire. Non pas par une évolution des Produits, qui restent stables, mais grâce à la politique volontariste de maîtrise des Charges, qui porte aujourd'hui ses fruits et permet d'absorber un peu plus le lourd déficit lié à l'exercice initial de fusion en 2016/2017.

Loïc DAUPHIN, Commissaire aux Comptes, intervient pour apporter au Conseil de Ligue des précisions sur le changement de méthode décrit à l'Annexe, et concernant la mise en place d'une provision pour Indemnités de Fin de Carrière.

Il ajoute n'avoir aucune remarque à faire en plus au sujet de ces rapports financiers annuels.

Après présentation des comptes annuels par le Trésorier Général et après avoir entendu le Commissaire aux Comptes, le Conseil de Ligue arrête et adopte à l'unanimité les comptes de l'exercice 2018/2019, présentant un résultat de 39.893,80 € et un total de Bilan de 544.396 €.

Le Conseil de Ligue décide par ailleurs à l'unanimité de proposer à l'Assemblée Générale d'affecter le résultat de 39.893,80 € en totalité aux fonds associatifs.

7.2- BUDGET PREVISIONNEL 2019/2020 (Christophe PORTE)

Le Vice-Président en charge des Finances et Partenariat, Christophe PORTE, présente le Budget Prévisionnel pour la saison 2019/2020, en indiquant qu'il est le résultat du travail préparatoire fait avec les responsables de Branche se basant sur le Réalisé 2018/2019, sans grands changements puisque la politique générale n'a pas évolué pour cette dernière année de l'olympiade.

Le Budget Prévisionnel présenté s'équilibre ainsi à hauteur de 1.680.000 € répartis comme suit : 1.137.000 € pour le Budget Principal de Fonctionnement et 543.000 € pour le Budget Annexe des Manifestations du fait d'une organisation supplémentaire.

Le Budget Prévisionnel 2019/2020 est adopté à l'unanimité.

7.3- ETAT DES COMPTES DES CLUBS (Dominique THIRION)

Le Trésorier Général, Dominique THIRION, fait état de la situation financière des clubs au 4 octobre. Actuellement nous avons un taux de recouvrement de 50,93%, les clubs étant redevables de 298 K€.

Il se félicite de la dématérialisation (plus d'un tiers des associations l'ont adoptée désormais contre un quart il y a un an) qui permet d'améliorer les paiements des clubs. Le prochain prélèvement est prévu le 15 octobre, et tous les clubs ont reçu leur relevé de compte à fin septembre.

POINT 8 - INFOS DIRECTEUR GENERAL DES SERVICES (Vincent BLANCHARD)

Le Directeur Général des Services, Vincent BLANCHARD, fait le point sur les dernières demandes de subvention de la Ligue, et notamment l'attribution de 37.000€ au titre du CNDS 2019 (contre 40.000€ en 2018).

Il informe qu'une demande de subvention allait être déposée pour la première fois auprès de la Grande Région Frontalière pour les Internationaux Jeunes du Grand Est, et que l'information aux clubs concernés pour le subventionnement par le Conseil Régional des manifestations nationales et internationales était partie.

Il informe également le Conseil de la Ligue que, suite à un pourcentage plus important de missions nationales pour Guillaume SIMONIN, et donc moins de présence sur des missions régionales, une réorganisation des services a été faite en accord avec les concernés afin d'assurer la continuité des actions sur la fin de l'olympiade.

En particulier, Pierre LEGENDRE va reprendre une partie des interventions de Guillaume SIMONIN au niveau Technique (Pôle Espoir une journée par semaine en moyenne, encadrement de stages et sorties) et, s'il reste Coordonnateur du Développement et de la Formation, ne pourra plus assumer directement la gestion de certains dispositifs : Ping en Entreprise, Dispositif d'Accompagnement des Clubs, Ping Santé Grand Est.

La gestion opérationnelle de ces dispositifs, sous sa coordination, sera dorénavant effectuée par Guillaume KRATZ sous forme d'heures supplémentaires du fait de l'accroissement des tâches directement réalisées par les services régionaux.

POINT 9 - INFOS CTS

9.1- TECHNIQUE (Guillaume SIMONIN)

Le Coordonnateur Technique Régional, Guillaume SIMONIN, indique que tous les éléments se trouvent déjà dans le compte-rendu de la dernière réunion du Bureau de Ligue. Il insiste sur la mise en place de l'action Rentro'Ping, en rappelant que la Ligue apporte un soutien logistique aux clubs qui le souhaitent, en plus de récompenser certains à l'issue du challenge.

Il termine en informant le Conseil de Ligue du début prévisionnel fin octobre des travaux de la future salle de tennis de table du CREPS de Strasbourg, avec une livraison annoncée début avril.

9.2- DEVELOPPEMENT ET FORMATION (Pierre LEGENDRE)

Pierre LEGENDRE, Coordonnateur du Développement et de la Formation, fait le point sur les formations techniques avec en particulier la nouvelle session du BPJEPS TT qui vient de s'ouvrir avec sept stagiaires dont cinq apprentis.

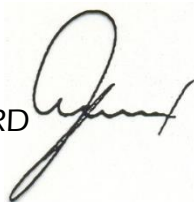
Pour cette saison, deux sessions d'Animateur Fédéral sont actuellement programmées, sachant que d'autres sessions pourront se faire en cas demandes de clubs ou de comités départementaux, sous réserve d'un nombre suffisant de candidats.

POINT 10 - DIVERS

Aucune question n'étant soulevée, le Président Pierre BLANCHARD remercie les participants pour leur présence et déclare la réunion close.

La séance est levée à 21h10.

Le Président
Pierre BLANCHARD



Le Secrétaire Général
Jean-Claude LIEBON

